**Parangonnage en vue de la gestion de la sortie de crise**

**dans les établissements d’enseignement supérieur**

*Synthèse au 1er juin 2020*

Dans le cadre de la gestion de la sortie de crise COVID-19, il est apparu essentiel de connaître les dispositifs de sorties de adoptés par les acteurs de la mobilité étudiante les plus importants à l’international et leurs établissements d’enseignement supérieur et de recherche.

**Enquête auprès des postes diplomatiques**

En concertation avec la DAEI, la DGM/ESR a lancé le 4 mai 2020 une enquête auprès des ambassades de pays pour lesquels les enjeux de mobilité étudiante entrante ou sortante avec la France sont significatifs. Les questions posées couvrent à la fois la gestion de la fin de l’année en cours et les conditions de la prochaine rentrée :

* *Mobilité internationale*
* *Votre pays de résidence prévoit-il d’ouvrir ses frontières aux étudiants étrangers ? A partir de quand ? Sous quelles conditions (test ? quatorzaine ? Sous quelle forme ?)*
* *Les établissements se mettent-ils en mesure d’assurer un enseignement à distance dans l’attente de l’accès au territoire ?*
* *Quelles adaptations au régime des visas ? Des pré-requis supplémentaires de type sanitaire (ou de mise en quarantaine en arrivant) seront-ils demandés lors des demandes de visa pour effectuer les mobilités ?*
* *Organisation des examens et concours, modalités de contrôle des connaissances*

*Votre pays de résidence prévoit-il :*

* *une annulation des examens et concours ? un report ? (à quelle date ; avec quelle doctrine sanitaire) ?*
* *un aménagement des épreuves ?*
* *Réouverture des établissements d’enseignement supérieur et des organismes de recherche*
* *A partir de quand est prévue la réouverture ?*
* *Est-elle totale ou partielle (seulement pour certaines activités) ?*
* *Des consignes sanitaires particulières à ces activités ont-elles été établies ?*
* *La rentrée 2020 est-elle retardée ?*

Des réponses ont été fournies pour 40 pays. Elles ne peuvent être comparées sans avoir à l’esprit les grandes disparités d’organisation des systèmes d’enseignement supérieur. En particulier :

* dans certains pays des décisions peuvent être prises de manière centralisée à l’échelle nationale, dans d’autres l’échelon décisionnaire se situe davantage au niveau des régions, provinces, Etats, Länder, etc. ; dans d’autres encore, l’essentiel des décisions sont prises au niveau des établissements ;
* la variable économique a un poids très différent selon les pays, selon que les étudiants et en particulier les étudiants internationaux représentent une part importante des revenus des universités (cas notamment des pays anglo-saxons) ou que les études sont gratuites ou presque pour eux (cas notamment de l’Allemagne).

Les situations évoluent par ailleurs rapidement et de manière très différenciée selon les zones.

**Principales observations**

**Gestion de la fin du semestre ou de l’année académique en cours :**

* + Dans la grande majorité des pays consultés, les universités sont fermées et les enseignements ont lieu principalement à distance.
	+ Dans certains toutefois, les universités n’ont pas fermé (Pays-Bas, Taiwan) ; dans d’autres, les enseignements présentiels ont été autorisés à reprendre ou le seront courant juin (en Europe : Danemark, Estonie, Pologne, Portugal, République Tchèque, Suisse ; en Asie : Chine, Vietnam), avec des contrôles plus ou moins stricts (en Chine : tests, quarantaines, prises de température).
	+ La reprise en présentiel est parfois limitée aux enseignements ne pouvant intrinsèquement être organisés à distance (notamment travaux pratiques) lorsqu’ils peuvent organisés dans des conditions de sécurité adaptées (Allemagne, Autriche, Croatie, Norvège ; Singapour ; Israël).
	+ Les enseignements à distance font fréquemment l’objet de critiques de la part des étudiants, y compris dans des pays où les conditions de connexion sont excellentes (Japon, Corée). Lorsque les conditions techniques d’accès sont inégales sont révélées et aggravées des inégalités sociales et / ou territoriales (Espagne). Les critiques sont particulièrement fortes dans les pays appliquant des frais d’études élevés et vont jusqu’à des revendications de remboursement partiel de la part des étudiants (Royaume-Uni, où un refus a déjà été opposé ; Etats-Unis).
	+ Des prolongations du semestre sur la période de l’été voire jusqu’en septembre ont été décidées dans certains pays pour permettre de terminer les programmes d’enseignement de l’année en cours (Autriche, Belgique, Bulgarie).
	+ Les programmes de mobilité sont en général suspendus ; dans certains cas leurs financements le sont également (Allemagne, Espagne, Estonie), dans d’autres ils sont au contraire maintenus (Norvège).
	+ Certains pays sont fermés aux étudiants français ou européens (Japon), d’autres, dont les frontières sont globalement restées ouvertes, leur appliquent des restrictions d’accès dans le cadre de mesures de réciprocité (Corée du Sud).

**Projections pour la rentrée à l’automne :**

* + Dans les cas où la date de rentrée a été maintenue, ont été mises en place des capacités pour pouvoir doser les enseignements présentiels et à distance en fonction de l’évolution de la situation sanitaire (Espagne : cible de 30% d’étudiants en présentiel ; Italie, Luxembourg ; Etats-Unis, pour certaines universités ; la Norvège a déjà annoncé une rentrée principalement virtuelle ; en Chine, la rentrée est à ce stade prévue le 31 août pour tous les étudiants).
	+ Au Royaume-Uni, certaines universités envisagent, si l’accès aux campus est possible, de le réserver en priorité aux nouveaux étudiants (1ère année de licence, étudiants de Master, 1ère année de doctorat), plus susceptibles que les autres de se décourager face à la perspective d’une rentrée uniquement en ligne.
	+ La date de rentrée du « semestre d’hiver » a été repoussée en Allemagne (1er novembre au lieu de mi-octobre »). Aux Etats-Unis, certaines universités envisagent un report d’un à deux mois de la rentrée, voire une compression des deux semestres de l’année 2020-2021 sur l’année civile 2021. Les inscriptions d’étudiants admis peuvent être différées d’un semestre.
	+ De nombreux pays anticipent une baisse de leur recrutement international et en particulier, pour les pays européens, du recrutement extracommunautaire (baisse de 80% anticipée pour l’Irlande), avec un impact financier important pour les pays leur appliquant des droits différenciés élevés (Irlande, Royaume-Uni).
	+ Certains pays affichent explicitement des objectifs de reprise de la mobilité à l’automne (Allemagne). On constate toutefois des contradictions entre des mots d’ordre nationaux de poursuite de l’effort de recrutement d’étudiants étrangers et des politiques plus prudentes d’universités indiquant déjà leur intention de ne pas accueillir d’étudiants en mobilité à l’automne (Italie).